

Association SOLTHIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2014)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Membres
Association SOLTHIS
58 A Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association SOLTHIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit SA, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

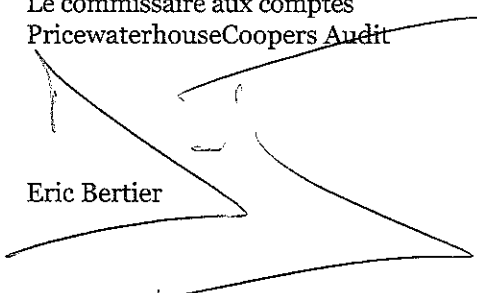
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 12 juin 2015

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Eric Bertier



I. BILAN

ACTIF en K€	Brut	Am/ Dép	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3,0	-	3,0	-
Autres immobilisations financières	25,5	-	25,5	25,4
ACTIF IMMOBILISE	28,5	-	28,5	25,4
Stocks			-	-
Avances et acomptes versés sur commande			-	-
Subventions à recevoir	145,9	-	145,9	86,0
Créances fiscales			-	19,1
Autres créances	29,2	-	29,2	6,3
Valeurs mobilières de placement	55,0	-	55,0	55,0
Disponibilités	876,7	-	876,7	963,3
Charges constatées d'avance	59,2	-	59,2	109,9
ACTIF CIRCULANT	1 166,0	-	1 166,0	1 239,6
Ecarts de conversion - Actif	0,6	-	0,6	3,7
COMPTES DE REGULARISATION	0,6	-	0,6	3,7
TOTAL ACTIF	1 195,0	-	1 195,0	1 268,7

PASSIF en K€	31/12/2014	31/12/2013
Réserves réglementées		
Autres réserves	320,1	316,0
Report à nouveau		-
RESULTAT DE L'EXERCICE	5,5	4,1
Subvention d'investissement		
FONDS PROPRES	325,6	320,1
Fonds dédiés sur subventions	387,5	313,7
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	387,5	313,7
Découverts et concours bancaires	-	-
Dettes fournisseurs	11,2	39,4
Dettes fiscales et sociales	135,7	101,2
Autres dettes	6,3	4,2
Produits constatés d'avance	324,6	489,1
DETTES	477,8	634,0
Ecarts de conversion - Passif	4,1	0,9
COMPTES DE REGULARISATION	4,1	0,9
TOTAL DU PASSIF	1 195,0	1 268,7

II. COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat en K€	Du 01/01/2014 au 31/12/2014 12 mois	Du 01/01/2013 au 31/12/2013 12 mois	Variation	Variation %age
Prestation de service	10,5	10,8	- 0,3	-3%
Subvention d'exploitation	3 442,4	3 308,0	134,3	4%
Reprises et Transferts de charge	6,7	13,4	- 6,7	-50%
Cotisations	0,1	0,1	0,0	25%
Produits d'exploitation	3 459,6	3 332,3	127,3	4%
Achats de matières premières	-	-	-	-
Autres achats non stockés et charges externes	1 567,4	1 567,1	0,3	0%
Impôts et taxes	68,3	74,5	- 6,2	-8%
Salaires et Traitements	1 271,9	1 100,8	171,1	16%
Charges sociales	434,2	374,6	59,6	16%
Amortissements et provisions	21,0	10,0	11,0	109%
Autres charges	32,7	6,1	26,6	438%
Charges d'exploitation	3 395,5	3 133,1	262,5	8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	64,1	199,3	- 135,2	-68%
Produits financiers	8,5	1,9	6,7	358%
Charges financières	2,5	19,1	- 16,6	-87%
Résultat financier	6,0	17,2	23,2	-135%
RESULTAT COURANT	70,1	182,1	- 111,9	-61%
Produits exceptionnels	11,7	9,8	1,9	20%
Charges exceptionnels	2,6	-	2,6	N/A
Résultat exceptionnel	9,1	9,8	0,6	-6%
Report des ressources non utilisées	313,7	126,0	187,7	149%
Engagements à réaliser	387,5	313,7	73,8	24%
EXCEDENT OU DEFICIT	5,5	4,1	1,4	33%

III. DETAIL DU PROJET ASSOCIATIF ET DE SON FINANCEMENT

L'association Solthis est une association médicale à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901. Créée en 2003, l'association est reconnue d'utilité publique.

Elle œuvre au renforcement du système de santé des pays où elle intervient, pour leur permettre d'offrir une prise en charge médicale de qualité, accessible et pérenne aux personnes touchées par le VIH/sida.

L'association est majoritairement financée par la Fondation Bettencourt-Schueller depuis sa création en 2003. Depuis 2009, Solthis a entamé la diversification de ses sources de financement et fait ainsi appel à des bailleurs institutionnels tels que le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Initiative 5%, mise en œuvre par France Expertise Internationale (FEI) et pilotée par le Ministère français des Affaires Etrangères, la Mairie de Paris...

En 2014 l'association est présente dans quatre pays d'intervention : la Guinée, le Mali, le Niger et la Sierra Leone.

IV. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le 17 décembre 2014 Solthis a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire dans le but de modifier le nom et l'objet de l'Association. Précédemment dédiée aux personnes touchées par le VIH/SIDA, Solthis a décidé de devenir Solidarité thérapeutique et initiatives pour la Santé et d'élargir ainsi son champ d'action à d'autres pathologies et enjeux sanitaires.

Afin de répondre aux nouveaux besoins des pays en développement et des populations vulnérables, Solthis a désormais pour mission de contribuer au renforcement des systèmes de santé pour améliorer l'accès à des soins de qualité dans les pays à ressources limitées et/ou auprès des populations vulnérables.

Dans le cadre de la réflexion stratégique menée en prévision du retrait de la Fondation Bettencourt en Décembre 2016, le cabinet de conseil en stratégie Boston Consulting Group (BCG) a accompagné l'association dans la modélisation de son nouveau modèle économique. En 2014, dans le prolongement des recommandations du BCG, afin de s'adapter à l'évolution stratégique de Solthis et aux enjeux de diversification des financements, l'équipe du siège a été réorganisée.

Pour développer les financements publics, un poste de Coordinateur des Programmes en charge du suivi direct des missions terrain a été créé afin de permettre à la Directrice des Opérations de se concentrer sur les réponses aux appels à projets institutionnels.

Pour mettre en place la stratégie de collecte de fonds privés et partenariats entreprises, un poste de Responsable Mécénat a également été ouvert.

Enfin cette année 2014 a été marquée par l'émergence de la maladie à virus Ebola dans deux des pays d'intervention de l'association. Les activités menées en Sierra Leone et en Guinée ont été significativement impactées par cette épidémie (impossibilité de se rendre dans certains centres, ruptures d'intrants, etc). Les équipes ont également développé des programmes pour assurer la continuité des soins des personnes vivants avec le VIH dans ce contexte de crise sanitaire, autour de 2 volets ; l'un consistant à assurer la protection du personnel soignant (équipement de protection, mesures d'hygiène hospitalière, évaluation des sites), l'autre à mener des actions de recherche des patients ne venant plus à leurs rendez-vous et donc ne prenant plus leur traitement.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le récépissé de Déclaration de Modification des statuts de l'association (Nom, Objet et Titre) a été émis en date du 07 avril 2015, par la préfecture de police de Paris.

VI. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

VII. NOTES SUR LE BILAN

NOTE1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Depuis l'exercice 2011, les constructions, installations et autres investissements faits pour le compte de nos partenaires ne sont plus comptabilisés à l'actif du bilan, mais sont constatés dans un compte de charge (dons d'exploitation) dans le compte de résultat ; dans la mesure où ils n'ont pas vocation à être conservés.

Depuis la clôture 2012, les biens d'équipement acquis par l'association sur ces terrains d'intervention et au siège, ne sont plus comptabilisés à l'actif du bilan afin de permettre une lecture plus compréhensible du poste « fonds dédiés ».

NOTE2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2014, le solde des « autres immobilisations » concernent des dépôts et cautionnements pour un montant de 25.5 K€.

En 2014, Solthis a souscrit 20 parts dans la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Altermondes pour un montant versé en numéraire de 3 000€. Altermondes est un media citoyen qui s'intéresse aux problématiques internationales sous l'angle de la solidarité et de la citoyenneté, du développement durable, des droits humains...

NOTE3. HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes pour la clôture de l'exercice 2014 s'élève à 8.75 K€ HT.

NOTE4. STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. (PEPS)

L'association ne détient aucun stock au 31/12/2014.

NOTE5. CREANCES D'EXPLOITATION

- **Subventions à recevoir**

Les produits des subventions institutionnelles sont constatés à hauteur des charges engagées sur l'exercice. La différence entre les encaissements reçus et le montant des produits constatés est comptabilisée en subvention à recevoir.

Les périodes d'éligibilité mentionnées dans les contrats de financement institutionnels signés n'étant pas extensibles, l'association ne reconnaît à l'actif du bilan que les créances effectivement contractées au regard des dépenses engagées, par mesure de prudence.

La différence entre les encaissements reçus et les dépenses effectivement engagées est comptabilisée au passif du bilan en produits constatés d'avance (cf Note 11).

Sur l'exercice 2014, 4.2K€ de créances contractées vis à vis de la CISLS-Niger sur un financement du Fonds Mondial sur l'exercice 2013 ont été provisionnées sur les fonds propres de l'association.

Détail des subventions à recevoir :

Bailleur	Projet	Subvention à recevoir en K€
UNITAID- ANRS	OPPERA	43,8
Fonds Mondial	Mali / Phase 2 Round 8	47,8
Fonds Mondial	Niger / Phase 2 Round 7	6,1
Fondation de France	Ebola-Sierra Leone	19,8
Initiative 5% / FEI	Burkina Faso	21,3
Mairie de Paris	Guinée	5,0
London School of Hygiene and Tropical Medicine	Rémunération du personnel soignant	2,0
Total		145,9

- **Créance fiscale**

Solthis n'a aucune créance fiscale au 31/12/2014.

- **Autres créances**

Les autres créances concernent pour la majorité les crédits restants sur les cartes de carburant utilisées dans nos pays d'intervention, des avances versées à des salariés, ou à des fournisseurs.

NOTE6. TRESORERIE

- **Valeurs mobilières de placement**

Elles correspondent à des SICAV valorisées au 31/12/2014 à 58.986.25€.

Pas de moins-value latente à constater à la clôture.

Cette créance a une échéance à plus d'un an.

- **Disponibilités**

Les soldes des banques et caisses ont été valorisés aux taux de clôture du 31/12/2014.

NOTE7. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent exclusivement des charges de fonctionnement : loyer des bureaux et maison du personnel expatrié, assurance...

Ces créances ont une échéance à moins d'un an.

Détail des charges constatées d'avance :

Charges constatées d'avance en K€	31/12/2014
CCA Sierra Leone	15,6
CCA Niger	2,3
CCA Guinée	41,3
Total	59,2

NOTE8. FONDS PROPRES

Tableau de passage des Fonds propres

Fonds propres en K€	31/12/2013	Affectation du résultat 2013	31/12/2014
Autres réserves	316,0	4,1	320,1
Total	316,0	4,1	320,1

NOTE9. FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont comptabilisés en conformité avec le CRC99-01. La partie non utilisée des ressources affectées à des projets définis par les donateurs est inscrite en charge en « Engagements à réaliser » avec comme contrepartie au passif le poste de « Fonds dédiés ». Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds en « Report des ressources non utilisées ».

Seuls les soldes non utilisés de la subvention annuelle attribuée par la Fondation Bettencourt-Schueller sont considérés comme des Fonds Dédiés, compte tenu de leur affectation au financement de projets spécifiques et de leur échéance à plus d'un an.

Les dettes et créances constatées sur les autres conventions de financements institutionnels sont comptabilisées en actif et passif à court terme (moins d'un an).

Tableau de passage des Fonds Dédiés : dotation annuelle

Fonds dédiés en K€	Montant en début d'exercice	Subvention reçue de la Fondation Bettencourt- Schueller en 2014	Dépenses engagées sur la subvention en 2014	R.A.N.U * 31/12/2014	31/12/2014
Fonds dédiés Fondation Bettencourt-Schueller	313,7	2 541,5	2 467,8	387,5	387,5
Total	313,7	2 541,5	2 467,8	387,5	387,5

'*' : R.A.N.U : Ressources Affectées Non Utilisées

NOTE10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

- **Dettes fournisseurs**

Ces dettes concernent des dettes de fonctionnement et correspondent à des factures non parvenues. Elles ont été comptabilisées pour le compte du siège et des terrains.

Ces dettes ont toutes une échéance à moins d'un an.

Factures non parvenues en K€	31/12/2014
FNPN Siège	2,4
FNPN Niger	0,7
FNPN Guinée	7,0
FNPN Sierra Leone	1,2
Total	11,2

- **Dettes fiscales et sociales**

Ce poste se compose de la provision pour congés payés pour les salariés sous contrat de droit français et des autres dettes sociales et fiscales dues au titre du 4eme trimestre 2014 (URSSAF, cotisation pour la formation professionnelle...).

Ces dettes ont toutes une échéance à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales en K€	31/12/2014
Provision congés payés: Salaire brut	43,9
Provision congés payés:Charges sociales	20,0
Autres dettes	71,9
Total	135,7

L'augmentation des dettes sociales est principalement due à un effet volume avec l'augmentation des effectifs de l'associations- voir Note 15- (impact de 15K€ sur la provision congés payés) et impact sur les charges sociales dues au 31/12/2014.

Tableau de passage de la provision pour congés payés

Dettes fiscales et sociales en K€	31/12/2013	Dotation	Reprise	31/12/2014
Provision congés payés: Salaire brut	30,6	13,3	-	43,9
Provision congés payés:Charges sociales	16,4	3,5	-	20,0
Total	47,0	16,8	-	63,8

NOTE11. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
Détail des produits constatés d'avance

Baillleur	Projet	Produit constaté d'avance en K€
Initiative 5%/ FEI	CASSIS- Niger & Guinée	290,9
ADERA/ ANRS	Favibola -Guinée	17,9
Coordination Sud	FRIO Sectorisation	3,0
Charity Aid Foundation	Plaidoyer Fonds Mondial	12,8
Total		324,6

NOTE12. OPERATIONS EN DEVISES

- **Taux de change**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro converti au taux du premier jour du mois.

Cette méthode de conversion a engendré la constatation de 2.5 K€ de pertes de change liées aux opérations de conversion de l'euro en devises (pour les devises à cours fluctuant, ie Franc Guinéen, Dollar US et Leone Sierra-Léonais).

- **Comptes de régularisation**

Les écarts de conversion actifs et passifs constatés à la clôture concernent la réévaluation des dettes et créances ainsi que des soldes des comptes bancaires au 31/12/2014 contractées en Franc Guinéen, en Leone Sierra Léonais et en Dollar US.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

VIII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE13. PRODUITS D'EXPLOITATION

- **Prestations de service**

Solthis a poursuivi sur l'exercice 2014 une mission d'expertise répondant à un besoin exprimé par le Ministère de la Santé du Burkina Faso et financé par l'Initiative 5% pour un montant de 10.5 K€.

- **Subvention d'exploitation**

- **Financements institutionnels**

Les financements des bailleurs de fonds institutionnels publics et d'autres organismes privés sont comptabilisés dans le compte de résultat, à hauteur des dépenses éligibles engagées dans le cadre des contrats. La part de financement attribuée, non consommée et non reçue en fin d'exercice est inscrite en hors-bilan, en « engagements reçus ».

- **Subvention reçue de la Fondation Bettencourt-Schueller**

Est comptabilisé en produit de la subvention le montant encaissé à hauteur des charges engagées. A la clôture, le montant de la subvention reçue n'ayant pas fait l'objet d'une utilisation est reporté en « Fonds dédiés ».

- **Subvention reçue du Fonds Mondial en « paiement direct »**

Le programme Mali a bénéficié sur l'exercice 2014 d'une subvention accordée par le Fonds Mondial. Cette subvention est implémentée selon le principe du « paiement direct » : aucune liquidité ne transite par les comptes bancaires de l'association (exception faite des frais administratifs). Les produits relatifs à cette subvention ont été comptabilisés dans les états financiers de l'association à hauteur des charges déclarées par l'agent payeur (PNUD : Programme des Nations Unis pour le Développement).

Détail des subventions:

Bailleur	Projet	Subvention en K€
Fondation Bettencourt-Schueller		2 541,5
Initiative 5%/ FEI	CASSIS/ Guinée - Niger	424,0
Fonds Mondial	Mali	179,3
Mairie de Paris	Guinée/ Conakry + Ebola	55,0
Intervida- Educo	Mali- Education pour la santé	3,1
Charity Aid Foundation	Plaidoyer Fonds Mondial	70,0
London School of Hygiene and Tropical Medicine	Sierra Leone	6,6
Fondation de France	Continuité des soins en contexte Ebola - Sierra Leone	19,8
ADERA- ANRS	Ebola -Guinée	47,7
UNITAID-ANRS	OPP'ERA/ Guinée	75,8
SIDACTION	Mali	15,9
Autre		3,7
Total		3 442,4

- **Reprises et Transferts de charge**

Les produits constatés en transferts de charge sur l'exercice 2014 concernent les versements d'indemnités journalières reçues de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour un montant de 6.7 K€.

- **Cotisations**

100€ ont été perçue au titre des cotisations des adhérents.

NOTE14. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation restent stables sur l'exercice 2014.

Charges d'exploitation en K€	2014	2013	Variation	%age
Location, assurance et intendance	556,8	627,4	- 70,6	-11%
Missions et déplacement	464,7	497,2	- 32,5	-7%
Honoraire & Publication	314,1	275,0	39,1	14%
Achat d'équipement et matériel	67,7	128,0	- 60,3	-47%
Dons et subventions	157,6	33,0	124,6	378%
Formation du personnel et partenaires	5,3	0,8	4,5	568%
Médicaments et Laboratoire	1,2	5,8	- 4,5	-78%
Total	1 567,4	1 567,1	0,3	0%

- **Location, assurance et intendance**

Cette variation reflète les économies réalisées sur les loyers en SL lors du redéploiement des équipes en réponse à l'épidémie de fièvre Ebola. En 2014, Solthis avait également constaté une charge pour la location de la salle ayant accueilli les conférences tenues dans le cadre des « 10 ans de Solthis ».

- **Missions et déplacement**

La mise en œuvre du projet CASSIS en cette deuxième année a fait l'objet d'un plus grand nombre de missions déléguées aux partenaires nationaux (comptabilisés en subvention versée à partenaire). Enfin, le calendrier des missions en région de la mission Guinée a dû s'adapter à l'émergence du virus à fièvre Ebola.

- **Honoraire et Publication**

Les frais d'honoraire et de publication constatent une augmentation de 14% lié principalement à la réalisation de la mission du Boston Consulting Group.

- **Achat d'équipement et matériel**

La diminution constatée concerne principalement les acquisitions de véhicules : il n'y a pas eu d'acquisition de véhicule en 2014 (deux en 2013).

- **Dons et Subventions**

Sont comptabilisés en dons et subventions, les achats de matériel effectués pour donation aux partenaires nationaux (construction du laboratoire de charge virale OPPERA en 2014, équipements du laboratoire...), ainsi que les fonds versés à des partenaires pour la réalisation d'activités (délégations de tâches dans le cadre du projet CASSIS).

NOTE15. IMPOTS ET TAXES, SALAIRES ET TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES

- **Impôts et taxes**

Ce poste est principalement impacté par la baisse des taux applicables au calcul de la taxe sur les salaires.

- **Salaires et traitement**

L'effectif en équivalent temps plein passe en 2014 à 110, contre 101 sur l'exercice 2013.

Cette augmentation s'explique en partie par la création de trois postes au siège : une responsable plaidoyer recrutée dans le cadre du projet « Plaidoyer Fonds Mondial », un coordinateur de programmes et une responsable levée de fonds privés (recrutée au second semestre 2014)

Le nombre d'expatrié reste stable à 19 équivalents temps plein (ETP) en 2014. Nous constatons une augmentation de respectivement 2 ETP en Sierra Leone et 4 ETP en Guinée des salariés nationaux.

NOTE16. RESULTAT FINANCIER

Les charges financières concernent les pertes de change constatées entre le taux de conversion utilisé dans le système comptable (taux de change au premier jour du mois) et le taux de conversion constaté lors de l'achat de devise (Dollar US, Leone Sierra-Leonais et Franc Guinéen).

NOTE17. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits exceptionnels concernent les cessions d'élément d'actif effectuées sur l'exercice 2014 (1.25K€) et un trop versé en 2013 sur les cotisations à la formation professionnelle (6.6K€).

IX. HORS BILAN

- **Contrats de subventions pluriannuels**

Solthis bénéficie d'une convention de financement signée avec la Fondation Bettencourt-Schueller jusqu'au 31 décembre 2016 pour un montant global de 10 millions d'euros.

Solthis a signé en Mars 2013 une subvention de financement d'un montant de 1 485.0 K€ dont la période d'éligibilité court depuis le 01 Février 2013 pour une durée de 36 mois avec l'Initiative 5% pour l'implémentation du projet CASSIS.

Au 31/12/2014, 836.6 K€ ont été dépensé, laissant un solde de 648.3 K€ non engagés.

Le programme Solthis Mali bénéficie d'une subvention pluriannuelle signée pour un montant de 740.8 K €. Cette convention arrive à échéance en octobre 2015. Au 31/12/2014 le solde non consommé de ce financement s'élève à 434.1 K€.

- **Rémunérations des mandataires**

Les membres du conseil d'administration exercent bénévolement leurs fonctions.